



# RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

L'éducation populaire vise l'émancipation des citoyens pour qu'ils puissent être acteurs de la démocratie. Elle contribue à développer le pouvoir et la capacité d'agir de manière individuelle et collective, pour que chacune et chacun puisse s'appropriier les enjeux de société, donner du sens à ses actions et pouvoir agir collectivement.

Soutien aux associations de qualification et de travail collectif, soutien aux opérations régionales et locales d'éducation populaire s'inscrivant dans le cadre de 3 grandes priorités :

- consommation responsable,
- lutte contre les discriminations, égalité d'accès aux droits, égalité Femme/Homme,
- engagement des jeunes et intergénérationnel.

**Bénéficiaires - Public concerné** : Associations régionales d'éducation populaire, associations ressources d'éducation populaire, associations locales d'éducation populaire.

L'aide régionale sera accordée dans la limite d'un plafond représentant 50% de la dépense subventionnable et à condition que d'autres financements publics et/ou privés soient mobilisés.

Pour plus de détails vous pouvez consulter les différentes fiches d'intervention mises à votre disposition sur le [site du Conseil régional Nord-Pas de Calais](#) [1].

## **Dossier à déposer avant le 16 octobre 2015 à :**

Conseil régional Nord-Pas de Calais

Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux

Service Citoyenneté et Territoire

151, Avenue du Président Hoover

F 59555 Lille Cédex

Type d'actualites: [Information régionale](#) [2]

Dates: Mardi 25 août 2015 - 02:00 - Vendredi 16 octobre 2015 - 02:00

Thématiques: [Education](#) [3]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [4]

Publié le 25 août 2015

**URL de la source (modifié le 25/08/2015 - 15:44):** <https://www.irev.fr/actualites-0/le-conseil-regional-nord-pas-de-calais-soutient-les-projets-deducation-populaire>

### Liens

[1] [http://www.nordpasdecals.fr/jcms/c\\_137389/soutien-aux-projets-d-education-populaire](http://www.nordpasdecals.fr/jcms/c_137389/soutien-aux-projets-d-education-populaire)

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[4] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>